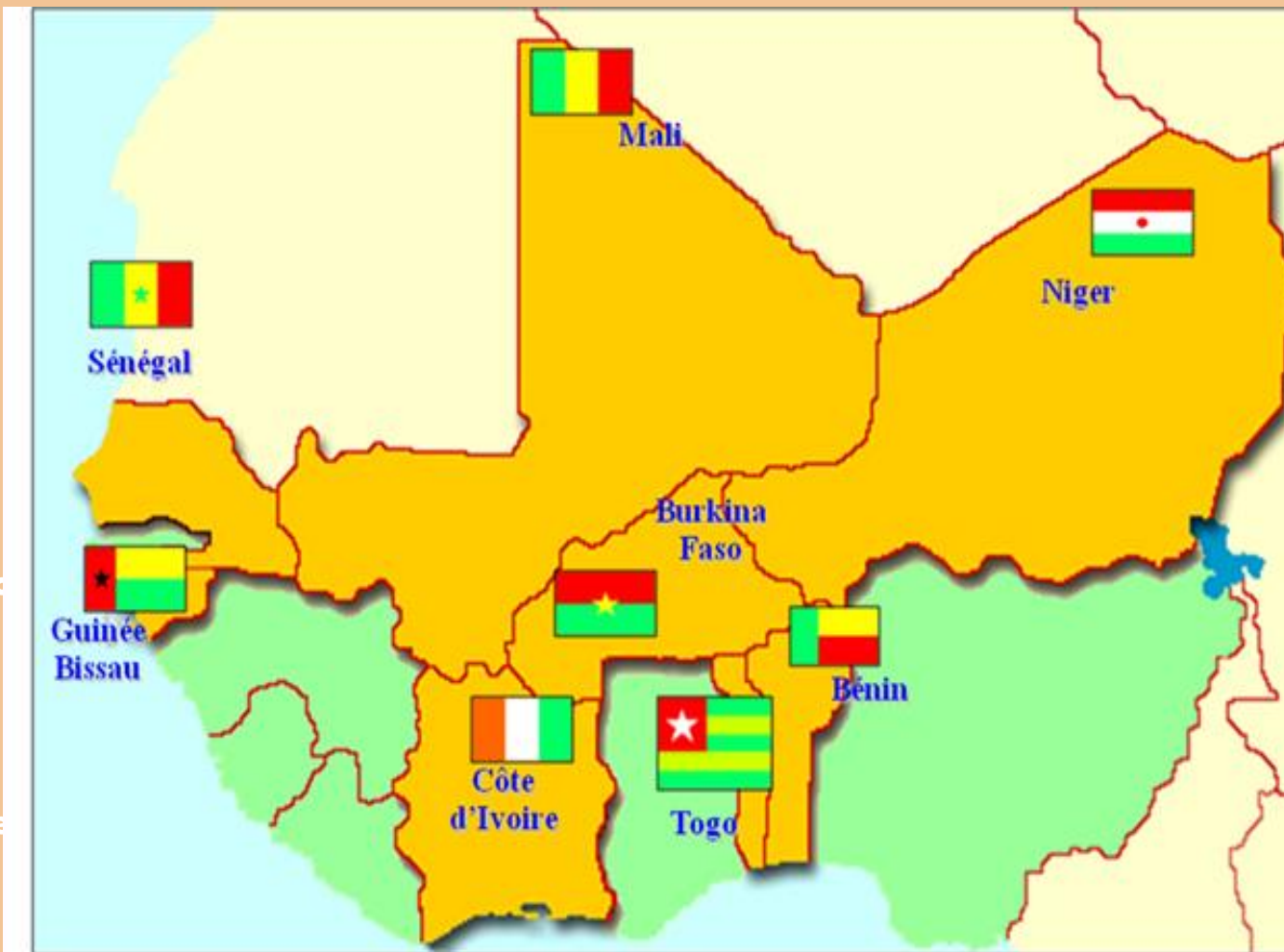


UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE



Bénin



Burkina Faso



Côte-d'Ivoire



Guinée-Bissau



Mali



Niger



Sénégal



Togo

Programme Régional du développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans les Etats membres de l'UEMOA



PLAN DE LA PRESENTATION

I. Brève Présentation du Programme Régional de développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture

II. Mise en œuvre du Programme régional de renforcement de collecte de données statistiques des pêches

- **Méthodologie**
- **Indicateurs**
- **Système d'Information Régionale des Pêches (SIRP)**
- **Effort d'enquête**
- **Présentation des atlas**

III. Conclusion

I. Programme Régional de développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture (Contexte)



Contribution de la pêche à la réalisation des objectifs de la Politique Agricoles de l'Union (PAU) qui sont:

- ❖ la réalisation de la sécurité alimentaire ;
- ❖ l'accroissement, sur une base durable, de la productivité agricole ;
- ❖ l'amélioration des conditions de fonctionnement des marchés des produits agricoles, des produits de l'élevage et de la pêche.

En matière de pêche le grand défi pour l'UEMOA est d'établir un équilibre durable entre les ressources disponibles qui s'amenuisent et leur exploitation durable. Les enjeux se situent, de ce fait, au niveau de la gestion durable des ressources d'intérêt commun, du renforcement de la coopération et la gestion des accords de pêche avec les pays tiers et de l'organisation du marché commun des produits de la pêche.



I. Programme Régional de développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture (objectif/stratégie)



L'objectif global de ce programme régional est d'établir, un processus de coordination et d'harmonisation pour parvenir à terme à une gestion durable des pêcheries de l'espace UEMOA à travers la mise en place d'une politique de gestion coordonnée des pêcheries d'intérêt commun axée sur:

- la promotion et la mise en place d'un mécanisme de régulation d'accès aux ressources ;
- la coopération pour une gestion durable des pêcheries d'intérêt commun.

Du point de vue stratégique le programme sera organisé en trois phases distinctes au cours desquelles seront conduites les actions suivantes :

- Adoption du programme régional et mise en place du cadre institutionnel de concertation et de suivi ;
- Mise en place d'un plan de gestion et d'une réglementation commune en matière de **gestion** pêche ;
- Elaboration d'un cadre juridique commun pour une pêche responsable et adoption d'un système de suivi/contrôle/surveillance (SCS).



Programme Régional de développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture (COMPOSANTES)

(i) Constitution d'un comité consultatif sur l'harmonisation des politiques et des législations des Etats membres de l'UEMOA en matière de pêche et d'aquaculture

1

3

(iii) Définition d'un programme d'appui aux services de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS) des pêches

Composantes

(ii) Stratégie régionale de négociation des accords de pêche au sein de l'Union

2

5

4

(iv) Définition de plans d'aménagement concertés de la pêche

(v) Elaboration d'un code régional des pêches

Mise en œuvre Programme Régional de renforcement de la collecte de données statistiques des pêches (CONTEXTE)



- La situation actuelle de la surexploitation des ressources halieutiques dans l'espace UEMOA exige aujourd'hui des changements profonds dans les paradigmes et approches de gestion des pêches et surtout des stocks halieutiques partagés. Dans ce cadre, la disponibilité de données et informations sur la pêche font partie des outils préconisés pour améliorer durablement la gestion des ressources halieutiques et surtout des stocks halieutiques partagés;
- Parmi les résultats attendus de ce Programme figure l'harmonisation des dispositifs nationaux de collecte et traitement de données statistiques des pêches;
- À ce titre, la Commission de l'UEMOA a mis en œuvre prioritairement le Projet régional de renforcement de la collecte de données statistiques des pêches dans les Etats membres et création d'une base de données régionale.



**Création
de
Groupes
de travail**

- **Présentation** des expériences **et** Σ existant dans les **Etats membres**
- Options possibles d'architecture d'enquête
- **Adoption d'un** modèle d'architecture d'enquête **& Suivi**

**Elaboration
d'une** stratégie d'échantillonnage **& Déploiement simultané**

SIRP
Diffusion des résultats: atlas, bulletin, posters

Harmonisation des rapports
Formation
Bancaisation des informations collectées
Centralisation des données (BDD)

II. Mise en œuvre Programme Régional de renforcement de la collecte de données statistiques des pêches (suite)

Indicateurs de Suivi de la Pêche Continentale



Effort de pêche

- Taux d'activité des pirogues par sous strate
- Intensité d'activité de pêche des pirogues
- Intensité d'activité des pêcheurs atypiques
- Structure technique de l'effort

Capture par unité d'effort

- Captures moyennes par sortie des pirogues
- Captures moyennes par sortie des pirogues

Production de la pêche

- Chiffres de la production totale
- Production totale nationale pour les pêches de débarquement, atypiques et acadjas
- Proportion de poissons grandes tailles dans les captures par sous strates
- Production du filet maillant
- Proportion des principales espèces dans les captures



Activité et flux de transformation et commercialisation

- Taux de présence des mareyeuses au débarquement
- Types de transformation sur les sites d'habitation
- Flux de produits frais et transformé

Prix et valeurs échangés sur les produits de la pêche

- Prix moyen des principales espèces uses
- Somme des valeurs d'achat et de vente des produits frais
- Somme des valeurs d'achat et de vente des produits transformés

II. Mise en œuvre du Programme régional de renforcement de collecte de données statistiques des pêches (suite)

Effort d'enquête



Renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres

- **Enquête Cadre Pêche Continentale en 2012 (8 pays) = 12 000 ménages enquêtés (unité statistique de référence) :**
 - ✓ des bases de données (8 nationales et 1 régionale) ;
 - ✓ un rapport par pays ;
 - ✓ un rapport régional ;
 - ✓ un atlas en ligne.
 - ✓ un bulletin saisonnier par pays (Système de suivi enquête cadre pêche continentale)
- **Enquête Cadre Pêche Maritime Artisanale en 2014 (5 pays côtiers) = 16 000 pirogues listées et 4 000 enquêtées (unité statistique de référence) :**
 - ✓ des bases de données (5 nationales et 1 régionale) ;
 - ✓ un rapport par pays ;
 - ✓ un rapport régional;
 - ✓ un atlas en ligne.
- **Mise en place d'un système de suivi de la pêche continentale**

II. Mise en œuvre du Programme régional de renforcement de collecte de données statistiques des pêches (suite)

Présentation du SIRP : les thématiques



Retour SIRP

.....
Accueil

.....
Résultats niveau régional

.....
Exploitation et Capacités de pêche

.....
Commodités et services

.....
Économie - Filière pêche

.....
Social - gouvernance

II. Mise en œuvre du Programme régional de renforcement de collecte de données statistiques des pêches (suite)

Présentation du SIRP : les sous-thématiques

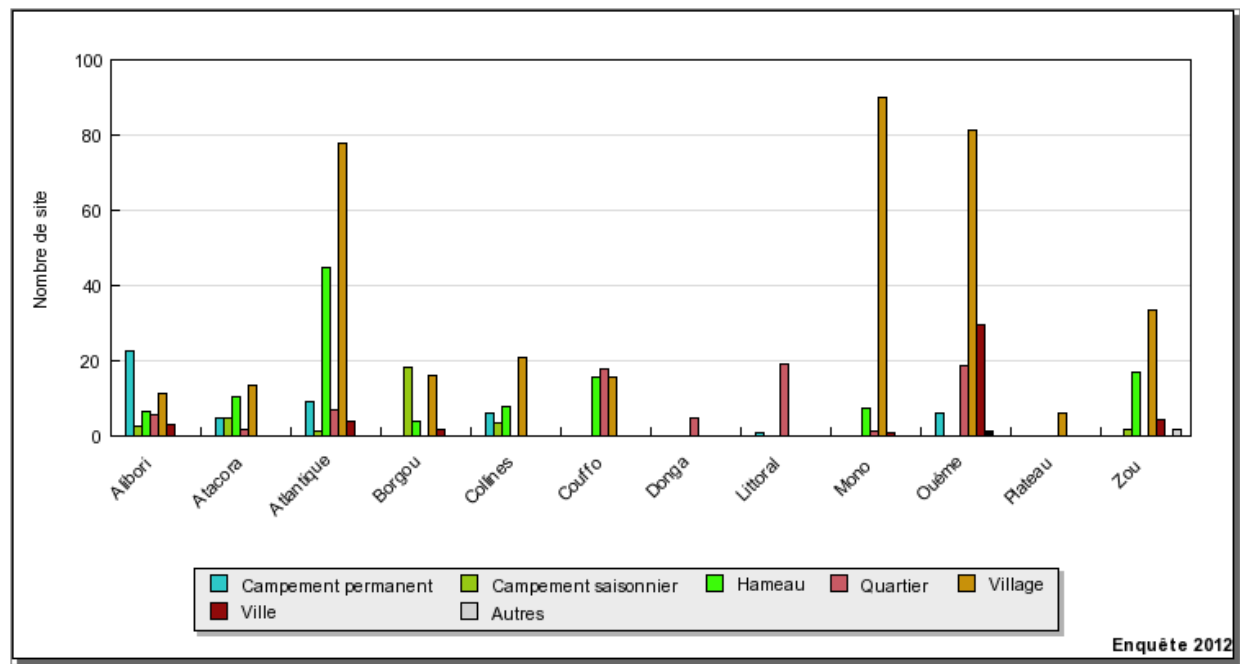
1- Sites d'habitation et leur environnement

La majorité des 690 sites d'habitation de pêcheurs recensés au Bénin sont des sites d'habitation de type 'villages' avec 53,5% du total des différents types de sites. La plupart des sites d'habitation sont concentrés dans les départements de l'Atlantique (21,0%), de l'Ouémé (20,0%) puis du Mono avec 14,6% du total des sites d'habitation.

Parmi les plans et cours d'eau répertoriés, les fleuves et les lacs naturels sont les plus rencontrés avec respectivement 35,2% et 24,5%. Toutefois, la majorité des plans d'eau est concentrée dans les départements de l'Ouémé (23,1%), de l'Atlantique (21,8%) et du Mono (13,2%).

-  Retour SIRP
- Présentation
- Résultats niveau régional
- Exploitation et Capacités de pêche**
- Commodités et services
- Economie - Filière pêche
- Social - gouvernance
- Social-Communauté

Nombre de sites d'habitation de pêcheurs par types



Enquête 2012



II. Mise en œuvre du Programme régional de renforcement de collecte de données statistiques des pêches (suite)

Présentation du SIRP : les sous-thématiques

2- Embarcations et engins de pêche



Sources :

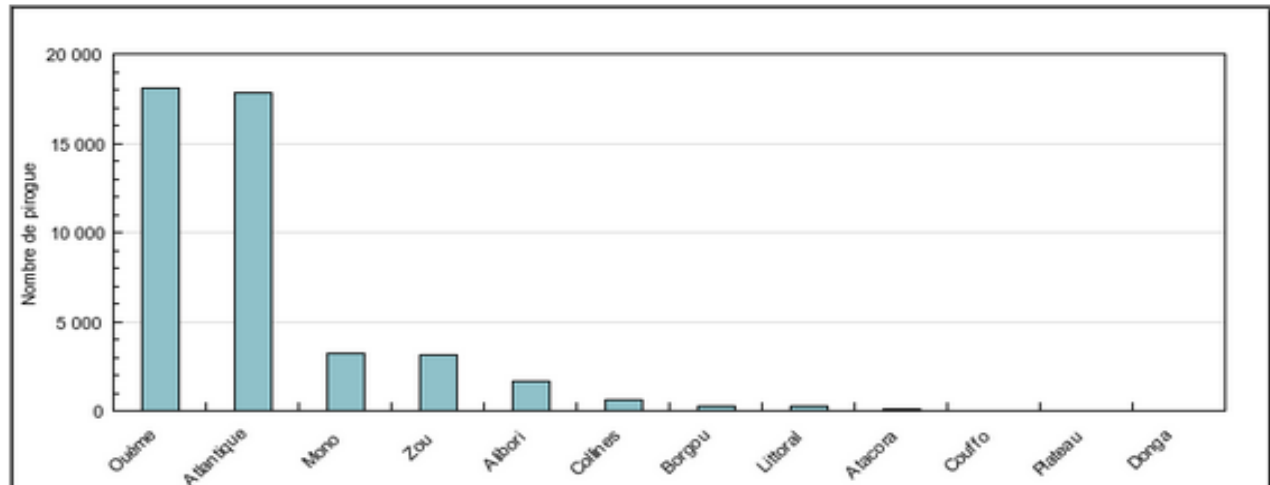
Le nombre d'embarcations possédées par les ménages de pêcheurs est beaucoup plus élevé dans les départements de l'Ouémé (40,1%) et de l'Atlantique(39,56%)et dans une moindre mesure dans les départements du Mono(7,1%) et du Zou(6,9%).

Les pirogues à membrures non motorisées et les pirogues monoxyles non motorisées sont plus utilisées dans tous les départements respectivement pour 45,3% et 43,2%. Toutefois, le nombre de pirogue est plus élevé dans les départements de l'Ouémé (42,8%), de l'Atlantique (30,4%) et dans une moindre mesure dans les départements du Mono (10,8%) et du Zou (7,9%).

Le filet dormant (34,5%) est globalement l'engin le plus fréquemment utilisé par les ménages de pêcheurs, suivi respectivement de la nasse (19,8%), du filet épervier (18,6%), et des palangres (15,5%). Il est à noter que les pêcheurs du département de la Donga n'utilisent que les filets dormants.

Le plus grand nombre de ménages déclarant posséder divers types d'engins de pêche se retrouve dans les départements de l'Atlantique (40,8%), de l'Ouémé (29,4%) du Mono (15,4%) et du Zou (6,7%).

Nombre d'embarcations possédées



- [Retour SIRP](#)
- [Présentation](#)
- [Résultats niveau régional](#)
- [Exploitation et Capacités de pêche](#)
- [Commodités et services](#)
- [Economie - Filière pêche](#)
- [Social - gouvernance](#)
- [Social-Communauté](#)

collecte de données statistiques des pêches (suite)

Présentation du SIRP : les métadonnées



Indicateur générique

Nombre et type de sites d'habitation de pêcheurs

Indicateur calculable / proxy

Nombre de sites d'habitation de pêcheurs par type

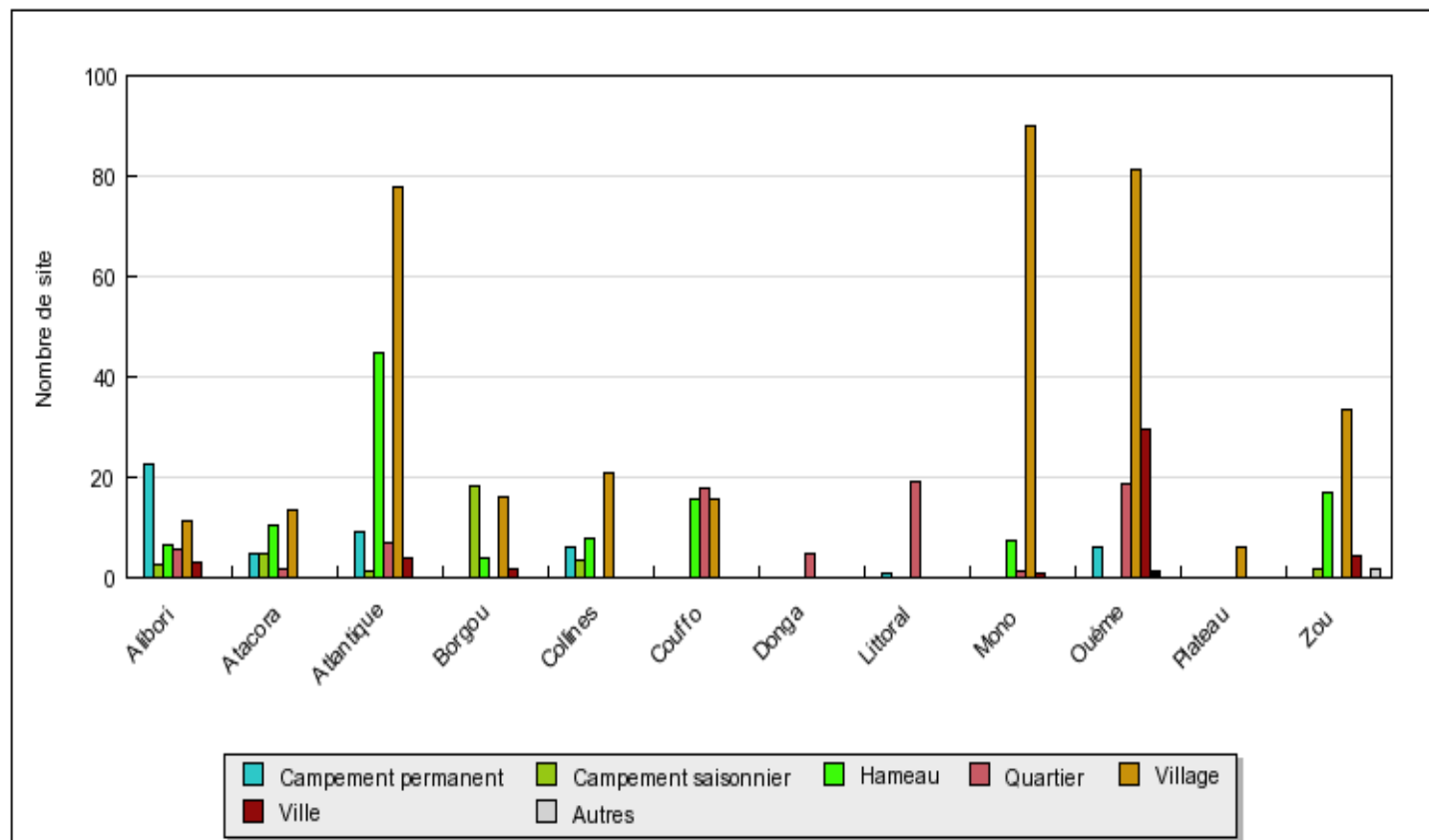
Type de fiche

Exploitation et capacité de pêche

Descriptif technique

Somme extrapolée du nombre de sites d'habitation par type

Représentation graphique



Enquête 2012



II. Mise en œuvre du Programme régional de renforcement de collecte de données statistiques des pêches (suite)

Système d'Information Régionale des Pêches (SIRP)

- **Les bases de données nationales et Base Régionale ;**
- **Wiki : toutes les ressources** (rapports des EC, Suivi, Fiches d'enquêtes, manuel etc. accessible à l'adresse suivante : <http://www.statpeche-uemoa.org/>)
- **Atlas en ligne** (1 par module) accessible à l'adresse suivante : <http://atlas.statpeche-uemoa.org/>

III. CONCLUSION/PERSPECTIVES

Ce Programme a permis de collecter et de synthétiser des informations clés sur l'importance et les caractéristiques du secteur de la pêche artisanale continentale, secteur classiquement mal apprécié par les dispositifs statistiques actuels. Il a, en outre, permis de renforcer la collaboration entre les EM, la mise en place d'un cadre méthodologique harmonisé et d'outils informatiques de gestion ainsi que la restitution des informations statistiques qui constitue une base solide pour le suivi de de la pêche continentale

En termes de perspectives, on peut noter:

- Renouvellement des Enquêtes Cadres tous les 5 ans
- Mise à jour du système de suivi de la pêche continentale;
- Production des bulletins saisonniers comme outils d'information de la dynamique du secteur de la pêche;
- Mise en place d'un système de suivi de la pêche artisanale maritime;
- Application des Directives communautaires (système de distribution de quotas, plan d'aménagement régionaux, réalisation du marché des produits de la pêche et d'aquaculture, lutte contre la pêche INN etc.)
- Négociation concertée des accords de pêche;



JE VOUS REMERCIE DE
VOTRE AIMABLE ATTENTION